

Le court métrage d'animation indépendant canadien en crise « Plusieurs propositions ont été mises de l'avant... »

Élène Dallaire

Numéro 243, mai-juin 2006

Autour du court

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/47731ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dallaire, É. (2006). Le court métrage d'animation indépendant canadien en crise : « Plusieurs propositions ont été mises de l'avant... ». *Séquences*, (243), 31-31.

LE COURT MÉTRAGE D'ANIMATION INDÉPENDANT CANADIEN EN CRISE « Plusieurs propositions ont été mises de l'avant... »

Malgré l'augmentation des centres de formation et la démocratisation des moyens de production, il est très difficile de faire des films animés de qualité professionnelle hors de l'ONF. La réorientation budgétaire de mars 2005 a mis gravement en péril la production de films d'auteur. Cet organisme demeurant encore au Canada le principal producteur d'œuvre unique, tous les projets de films d'animation se sont retrouvés compromis. Les deux studios d'animation aux programmes anglais et français ont perdu beaucoup de leur autonomie et ce n'est pas le maigre 4000 \$ en services que l'on peut recevoir de l'ACIC (Aide au cinéma indépendant canadien) qui arrange les choses. On évalue, en moyenne, les coûts de production d'un court métrage d'animation professionnel à 20 000 \$ la minute.

ÉLÈNE DALLAIRE*

Les budgets alloués à la production diminuent, alors où peut-on trouver les fonds pour réussir à produire d'autres films comme *Neighbours*, *When the Day Breaks*, *Le château de sable* ou *Ryan*? Quel organisme prendra la relève? Comment solidifier le financement de cette forme de cinéma coûteuse mais essentielle à notre cinématographie? Les films d'animation sont des ambassadeurs essentiels de notre vision du monde et ils ont fait du Canada un chef de file mondial.

La désorganisation du milieu du film d'animation s'explique par deux facteurs: un manque d'implication à l'association internationale du film d'animation ASIFA-Canada et la disparition des cinéastes permanents à l'ONF. Le désengagement de l'ONF provoque une prise en charge par d'autres organismes qui n'ont pas les ressources nécessaires pour financer autant de projets.

J'ai relu l'étude qu'ASIFA-Canada a réalisée en 1994. Il est triste de constater que certains passages pourraient être intégralement recopiés dans le portrait de 2006. ASIFA-Canada est passé de 236 membres actifs en 1993 à une vingtaine en 2006 et l'absence de syndicat reconnu encourage aussi une désorganisation du milieu, un milieu fait de pigistes, sans structure de protection.

Au cours des rencontres de la Coalition Cinéma depuis mai 2005, plusieurs propositions ont été mises de l'avant.

Nous aimerions que les organismes qui gèrent l'argent public en cinéma soient plus sensibles à la production de films d'animation. Il faudrait aussi que les critères soient mieux définis en ce qui concerne le film expérimental et de recherche.

Nous aimerions aussi que les fonds disponibles soient doublés pour l'ACIC/PAF (Filmmaker Assistance Program)

Il est aussi suggéré que l'ONF ait plus de souplesse dans ses participations aux films indépendants. Que les budgets soient progressifs selon qu'il s'agit d'un deuxième, d'un troisième ou d'un quatrième film. Il faut aussi réduire les délais d'attente.

En congédiant tous les cinéastes à l'emploi de l'ONF, celui-ci a jeté aux rebus une expertise extraordinaire. Afin d'assurer une transmission des connaissances développées au cours des ans, l'ONF doit revenir sur l'abolition des postes de cinéastes permanents et, s'inspirant des maisons d'édition, créer des postes de cinéastes réguliers avec des contrats de cinq ans pour deux films. En fait, il faut consolider le statut d'artiste professionnel.

Pourrait-il y avoir des cinéastes sur les conseils d'administration des organismes qui financent le cinéma? Qui de mieux qu'un jury de pairs pour évaluer les projets? Il faut que les studios d'animation retrouvent leur autonomie et que les producteurs soient libres de développer une relève. À ce jour, la direction de l'ONF n'a pas corrigé les coupes de l'an dernier mais, en plus, plusieurs tranches des enveloppes de 2006-2007 seraient déjà attachées à des projets spécifiques; il reste donc encore moins de fonds disponibles pour les mois qui viennent.

Ce secteur de production vit les mêmes difficultés que le film de fiction ou le documentaire. La situation du cinéma d'animation est donc très fragile et, comme l'argent est encore malheureusement le nerf de la guerre, nous vous encourageons à militer pour sauvegarder cette forme de cinéma si appréciée du public.

Peut-on améliorer la gestion entre les organismes qui relèvent de Patrimoine Canada? Il est effarant de découvrir la minime part qui revient directement aux artistes en comparaison à tous les montants qui disparaissent dans l'administratif ou les frais de gestion. Sur les 67 millions de budget annuel de l'ONF, on évalue à seulement 20 millions la part qui va à la production. Il faut voir le décalage entre les revenus des artistes et ceux des gens qui détiennent des postes de gestion dans le domaine des arts.

Les films d'animation aussi veulent se faire voir et il est essentiel de travailler sur le jumelage de court et long pour la distribution en salle et sur le montage de compilation de courts métrages. Le milieu pourrait aussi faire des pressions sur les diffuseurs qui ignorent entièrement les films d'auteurs d'animation. Le film animé est toujours apprécié du public dans les festivals et les soirées de courts métrages.

Mais il ne peut être isolé des problématiques de distribution du court métrage en général. Ce secteur de production vit les mêmes difficultés que le film de fiction ou le documentaire. La situation du cinéma d'animation est donc très fragile et, comme l'argent est encore malheureusement le nerf de la guerre, nous vous encourageons à militer pour sauvegarder cette forme de cinéma si appréciée du public. Il faut absolument que la direction de l'ONF réinvestisse dans les budgets de production et d'aide directe au cinéma.

* Membre de la Coalition Cinéma et cinéaste d'animation
(info@coalitioncinema.ca)